

# A F H R C

Association Française d'Histoire Religieuse Contemporaine

## Journée d'étude du 26 septembre 2015

à l'Université Paris I Panthéon-Sorbonne

### Appel à communication

## Quand les clercs entrent en politique (XIX<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup>)

Comité scientifique : Nicolas Champ (Université Bordeaux-Montaigne/CEMMC) ; Olivier Chatelan (Université Jean Moulin Lyon 3/LARHRA) ; Anne Jusseaume (Sciences Po-Paris/CHSP) ; Laura Pettinaroli (Institut catholique de Paris) ; Florian Michel (Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne/IRICE) ; Yann Raison du Cleuziou (Université de Bordeaux/Centre Emile Durkheim) ; Sarah Scholl (Fonds national suisse de la recherche scientifique) ; Christian Sorrel (Université Lumière-Lyon 2/LARHRA) ; Sara Teinturier (Ecole Pratique des Hautes Etudes/GSRL) ; Chantal Verdeil (INALCO/IUF).

De l'abbé Grégoire au rabbin Abraham Kook, de l'ayatollah Khomeiny à Camilo Torres Restrepo, bien des clercs ont franchi le pas de l'engagement politique. Que ce soit à Beyrouth ou à New-York, du côté du conservatisme ou du progressisme, on peut en retrouver dans la plupart des grandes luttes sociales et politiques des XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles. Les prêtres, imams, rabbins, pasteurs, religieuses, évêques, figures religieuses de proximité, peuvent devenir des hommes ou des femmes politiques importants. A ce titre leur politisation a parfois été dénoncée et a fait l'objet d'un contrôle étatique ou religieux. Avec une démarche comparative entre religions, périodes et aires géographiques, cette journée d'étude souhaite éclairer les conditions et les formes de l'engagement direct des clercs en politique. La réflexion sera organisée autour de trois séries de questions.

#### - **Un travail sur le rôle ?**

La politisation impose la nécessité d'un travail sur le rôle de clerc, sur sa définition et sa légitimation. Les contraintes et les ressources de ce travail sont très variables selon le statut du clerc : le prêtre est le représentant d'une institution, ce qui peut limiter son engagement afin de ne pas compromettre cette dernière ou être une ressource d'influence puisqu'il l'engage en s'engageant ; l'imam doit être reconnu par sa communauté ce qui conditionne son autorité à sa popularité. Dans la mesure où c'est la religion qui fonde l'autorité des clercs, ces derniers peuvent-ils s'engager en politique explicitement ? Ne doivent-ils pas au contraire mobiliser leur compétence religieuse pour contester les délimitations admises des activités religieuses et

politiques ? A l'inverse, dénoncer la politisation des clercs n'est-il pas un moyen de cantonner le religieux à la sphère privée et ainsi façonner politiquement le religieux ?

- **Des répertoires d'action spécifiques ?**

Les clercs élus, militants, manifestants, ont-ils inventé de nouvelles manières de faire de la politique ou ont-ils été des citoyens comme les autres ? Quels répertoires ont-ils mobilisés pour faire de la politique ? Des modes d'actions traditionnellement religieux comme les cérémonies cultuelles, les prêches ou les prières publiques voire les attitudes prophétiques ou l'élaboration d'une doctrine théologique ? Ou au contraire non-religieux comme l'objection de conscience, le lobbying, la création de partis confessionnels, le recours aux droits fondamentaux dans le cadre de procédures judiciaires, les interventions en tant qu'ONG, l'action caritative, le recours à l'histoire et à la protection du patrimoine ou encore l'expertise scientifique ?

- **Quels réception et encadrement ?**

Comment les prises de position des clercs sont-elles perçues et reçues ? Sont-elles attendues et demandées par les fidèles ou ignorées voire rejetées comme des intrusions illégitimes ? Quels regards les pouvoirs publics ou les institutions religieuses ont-ils sur ces pratiques ? Comment les surveillent-ils ou tentent-ils de les réguler ?

Les communications devront s'inscrire dans un des trois axes proposés. Elles peuvent porter sur toutes les religions et les aires géographiques à l'époque contemporaine. Les intervenants à cette journée d'étude sont invités à explorer l'engagement des clercs en politique, mesurer ses conditions, ses ressources, décrire et comparer ses répertoires d'action et sa réception. *In fine*, s'interroger sur la politisation des clercs doit conduire à penser les luttes pour la construction politique du religieux et la construction religieuse du politique.

Adresser le titre et un résumé de la communication de 1500 signes ainsi qu'une courte présentation de l'auteur à : [yann.raison-du-cleuziou@u-bordeaux.fr](mailto:yann.raison-du-cleuziou@u-bordeaux.fr)

**Date limite d'envoi des propositions de communication : 20 avril 2015.** Réponse fin mai 2015.